

Chapitre 1

Introduction

Björn Nilsson

Université Paris Saclay

”Le travail éloigne de nous trois grands maux : l’ennui, le vice et le besoin.” -Voltaire.

1 Qu’est-ce que l’économie du travail ?

Commençons par cerner le sujet qui nous intéresse. Une simple recherche dans le dictionnaire *Larousse* fait rapidement apparaître plusieurs définitions du mot travail. Ce serait d’une part une ”activité professionnelle régulière et rémunérée”, faisant ainsi référence au quotidien auquel la plupart d’entre nous sommes destinés. Une définition complémentaire met en avant la pénibilité de l’activité : ”toute occupation, toute activité considérée comme une charge”. Cette définition nous permet de distinguer le travail du loisir, et suggère à l’activité un caractère involontaire nécessitant un sacrifice. Puis encore, le travail est à la fois une action et le résultat de l’action : ”ouvrage réalisé ou à réaliser, manuel, artistique, intellectuel”. Enfin, le travail peut être, et c’est là sans doute la définition la plus proche de ce que nous appellerons travail dans ce cours : une ”activité laborieuse de l’homme considérée comme un facteur essentiel de la production et de l’activité économique”.

Le travail est donc un facteur de production. A ce titre, et de manière parfaitement analogue aux machines et aux terres il a un *rendement* et un *prix*. Ceci étant établi, que fait alors l’*économie* du travail ? Trouvant ses racines dans le mot grec *oikos* (maison), une définition usuelle d’*économie* veut que celle-ci soit l’étude de l’allocation des ressources rares. Ainsi, l’économie du travail ne serait autre que l’étude d’une ressource rare : le travail, en tant que facteur de production. On pourrait y opposer le principe selon lequel le facteur travail n’est pas rare, et qu’*a contrario*, le chômage prouve bien qu’il y en a même trop par rapport

aux besoins. On pourrait à ce principe rétorquer que n'étant pas *infiniment disponible*, le facteur travail est quand même caractérisé par une certaine rareté qui motive le fait qu'il se *paie*, et ainsi que l'économie s'y intéresse. Par ailleurs, tous les emplois ne se valent pas, et tous les travailleurs ne se valent pas. La rareté, au sein du facteur travail, est donc aussi une rareté *relative*. Nonobstant l'utilisation communément admise du mot travail comme faisant référence à l'activité ou l'emploi des individus, nous retiendrons ici, comme dans la plupart des analyses économiques du sujet, que le travail est un facteur de production, une ressource dont les individus disposent et qu'ils peuvent vendre sur un marché.

Selon la définition précédente, le travail possède donc un rendement et un prix, et serait voué à être échangé sur un marché. Dans la plupart des sociétés modernes, ceci est effectivement le cas. Dans d'autres sociétés, la mise sur le marché de la force de travail des hommes est par idéologie proscrit. La devise communiste "De chacun selon ses besoins, à chacun selon ses capacités" n'envisage clairement pas la location des uns de leur force de travail aux autres selon un coût de location appelé le salaire et dépendant de la productivité de la force de travail ainsi louée. Sans favoritisme idéologique aucun, nous délaierons complètement dans ce cours les sociétés passées ou futures où le travail ne serait pas échangé sur un marché, pour nous focaliser sur le marché du travail *moderne*, au sens *actuel*.

Ce cours est résolument un cours d'économie. Même si le travail revêt de multiples facettes qu'il convient d'étudier sous le prisme de différentes disciplines telles la sociologie et l'anthropologie, le droit, la philosophie, l'histoire, l'auteur de ses lignes a fait le choix de se focaliser sur un cours d'économie appliquée au travail, plutôt qu'un cours sur le travail, faisant intervenir de l'économie ainsi que d'autres disciplines.

1.1 Pourquoi un cours sur l'économie du travail ?

Si les méthodes utilisées pour étudier le travail en économie sont celles de la science économique (ou si on veut, de la microéconomie et de la macroéconomie), pourquoi intégrer un cours sur l'économie du travail au programme de Licence ? Pourquoi n'y a-t-il pas un cours sur l'économie des smartphones, ou l'économie du foot ? L'argument principal avancé est celui de l'importance du travail et du marché du travail dans nos sociétés. Le travail est la principale source de revenu pour les ménages français, et son prix—le salaire—ainsi un des principaux déterminants de leur niveau de bien-être. Le travail, ou plutôt son contraire, le

chômage, fait partie des indicateurs économiques les plus relayés dans la presse. Les politiques connaissent par ailleurs très bien l'importance du travail et des institutions autour du travail, comme en témoigne la phrase suivante de Dwight D. Eisenhower : "Si un parti politique tentait d'abolir la sécurité sociale, les allocations chômage, et faire disparaître le code du travail et l'aide aux agriculteurs, on n'entendrait plus jamais parler de ce parti dans l'histoire politique".

Une autre raison de privilégier l'étude du marché du travail est sa spécificité par rapport à d'autres marchés où s'échangent biens et services. Le marché du travail est un des marchés les plus régulés et les plus commentés, et les tractations passées entre politiques, syndicats, ouvriers et patrons sont synthétisées dans le Code du travail. Les spécificités précisées dans ce code du travail ont une incidence sur la façon dont les *prix* et les *quantités* s'échangent sur le marché.

1.2 Les sujets abordés par l'économie du travail

L'économie du travail étudie tout ce qui a trait au travail. Comme l'économie de façon générale, elle peut aborder les choses à la fois de façon **positive** (décrivant objectivement les fonctionnements économiques) et de façon **normative** (discutant ce qui devrait être, ou comment au mieux intervenir ou ne pas intervenir dans l'économie). Elle s'intéresse à des sujets comme :

- Le lien entre salaire et offre de travail.
- L'impact du salaire minimum sur le chômage.
- L'efficacité de la prime pour l'emploi.
- La fixation des salaires par les entreprises.
- Le progrès technique et le chômage.
- L'efficacité de la réduction du temps de travail.

Et, de façon plus indirecte (en empiétant quelque peu sur d'autres sous-disciplines), à des sujets comme :

- La demande d'éducation (économie de l'éducation).
- L'impact de l'immigration sur les salaires (économie de la migration).
- Le chômage et le cycle économique (la macroéconomie).

L'économie du travail s'intéresse donc à des thématiques liées au facteur de production travail. Plus particulièrement, elle cherchera à étudier la **coordina-**

tion des agents sur le marché du travail (et de façon indirecte, sur d'autres marchés comme le marché de l'éducation), aux **défaillances** des marchés et aux interventions des agents qui y opèrent. Les principaux agents sont :

- Les individus offrant leur travail.
- Les entreprises.
- Le gouvernement.

En étendant l'analyse, on peut également y ajouter les *syndicats* (représentant les intérêts des travailleurs, et des patrons), des *organisations supra-nationales* comme l'Union européenne, l'ONU, le Bureau International du Travail etc., ou les *travailleurs du reste du monde*.

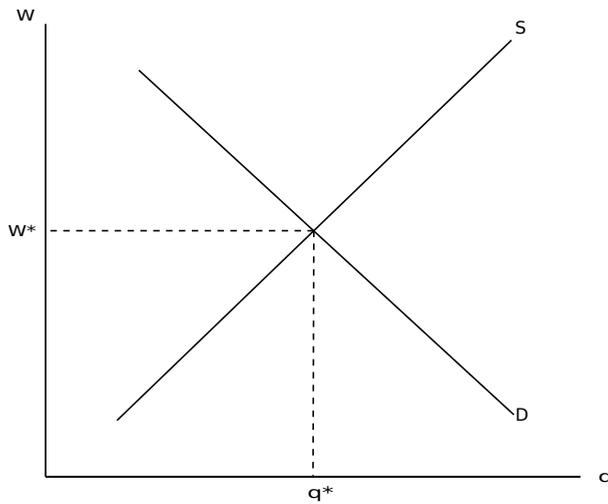
2 Les outils de l'économie du travail

L'économie du travail emploie les outils standards de l'économie, et tout particulièrement de la microéconomie. En premier lieu, elle essaie de comprendre les interactions entre agents à travers des modèles comportementaux.

2.1 Les modèles comportementaux

Les modèles comportementaux, issus de la théorie microéconomique, servent de base à l'analyse des marchés du travail. En règle générale, ces modèles consistent en une optimisation sous contrainte. En d'autres termes, un des agents précédemment cités va maximiser quelque chose. Dans le cas du travailleur, ce quelque chose sera son bien-être (approché par le concept d'utilité); dans le cas d'une firme décidant d'embaucher ou non, il s'agit souvent pour elle de maximiser son profit. Ces optimisations donnent lieu à des fonctions d'offre et de demande, qui se rencontrent sur le marché. C'est donc une analyse en termes d'offre et de demande qui est le point de départ de l'économie du travail. Le graphique suivant (Graphique 1) en donne une illustration simple.

Sur ce graphique, la courbe S représente l'offre de travail dans une économie (le nombre de travailleurs souhaitant un emploi pour chaque niveau de salaire). La courbe D représente la demande de travail dans cette même économie (le nombre de travailleurs que les firmes souhaitent embaucher pour chaque niveau de salaire). A l'intersection des deux courbes, un équilibre apparaît et détermine un salaire w^* et une quantité q^* d'équilibre. Cette représentation du marché du



Graphique 1 – Offre et demande sur un marché du travail

travail est parfaitement identique à celle du marché d'un bien ou d'un service. De même, tout comme la courbe d'offre ou de demande d'un bien ou d'un service, des variables *autres* que le salaire vont faire déplacer les courbes d'offre et de demande vers la gauche et vers la droite.

Le graphique précédent concerne un marché du travail non-spécifié, qui pourrait être le marché du travail dans sa globalité. En pratique on s'intéresse souvent à des segments du marché du travail :

- Un niveau de diplôme en particulier : le marché du travail des ingénieurs.
- Un métier en particulier : le marché du travail des acteurs.
- Une zone géographique : le marché du travail de la région parisienne.
- Ou encore, par rapport à un sexe, une tranche d'âge, une industrie, etc.

Il faut retenir que même si ces courbes représentent des agrégats macroéconomiques (*le travail, le salaire*), elles représentent une agrégation de comportements individuels. Le graphique précédent est dérivé d'un programme de maximisation d'utilité de la part d'un consommateur représentatif qui a du travail à vendre, et d'un programme de maximisation de profit de la part de l'entreprise représentative qui opère sur un marché concurrentiel.

2.2 L'analyse économétrique

L'analyse économétrique est l'outil principal de l'économiste qui cherche à confronter sa théorie à la réalité empirique. Il existe de multiples branches et de multiples techniques d'économétrie, dont certaines servent à tester, d'autres à prédire. Ces techniques ont connu un développement considérable ces dernières décennies, au point où l'on peut dire qu'elles constituent aujourd'hui les outils fondamentaux de l'économie appliquée.

S'appuyer sur des expériences réelles comme des politiques publiques (instauration d'un salaire minimum, passage aux 35 heures) pour étayer ou non une thèse, infirmer une théorie ou en suggérer une nuance implique souvent recourir à ces techniques économétriques. Liées à ces désirs d'évaluer l'efficacité d'un programme ou d'une politique, les techniques d'*évaluation d'impact* sont d'une pertinence particulière. La difficulté pratique de l'économètre réside souvent en l'obtention de données de qualité, permettant d'identifier des relations causales.¹ Ces dernières décennies ont vu émerger une "révolution de la crédibilité" en économie appliquée (Angrist & Pischke : "How Better Research Design is taking the *con* out of econometrics", ANGRIST & PISCHKE (2010)), consistant en le développement et l'usage plus fréquent de méthodologies d'inférence causale. Ces méthodes nécessitent souvent une prise en compte des données à récolter en amont de la mise en place d'une politique publique.

Un exemple (auquel nous reviendrons) concerne le rendement salarial d'une année de scolarisation supplémentaire, souvent exprimé par l'équation de Mincer :

$$\ln w = \alpha + \beta_1 S + \beta_2 E + \beta_3 E^2 + \epsilon \quad (1.1)$$

Cette équation exprime le gain salarial (en %) du fait d'avoir une année de scolarisation en plus, et est souvent estimée sur des données individuelles. Le problème d'*identification* de cet effet, auquel les méthodes d'évaluation d'impact (et l'inférence causale de façon plus large) cherchent à répondre, réside dans le fait que les individus qui choisissent d'acquérir plus d'éducation ne sont souvent pas comparables à ceux qui choisissent d'en acquérir moins (ils peuvent être plus

1. Par opposition à des corrélations simples dont on ne saurait dire si elles représentent des relations de cause à effet ou non.

talentueux, plus motivés, plus riches), de façon à ce qu'une comparaison simple entre groupes ne donne pas la véritable hausse salariale *causée* par une année d'éducation supplémentaire.

2.3 Autres outils

2.3.1 Théorie des jeux

Parfois rattachée aux mathématiques, la théorie des jeux s'intéresse à des situations (appelés *jeux*) où des agents prennent des décisions en interaction les uns avec les autres, conscients des conséquences qu'auront les actions des autres sur leurs propres gains. Un jeu est composé d'acteurs, de stratégies possibles et de règles de jeu. Un des exemples les plus connus est *le dilemme du prisonnier*, où deux prisonniers choisissent entre avouer un crime ou non, tout en sachant que la peine qu'ils vont encourir dépend des réponses qu'ils donnent, mais également de la réponse donnée par l'autre prisonnier.

Pour ce qui concerne l'économie du travail, la théorie des jeux est souvent mobilisée pour modéliser une situation de négociation salariale. Dans ce cas de figure, le jeu consiste en une négociation entre travailleur et patron (ou entre syndicat et gouvernement, ou syndicat et patronat). Souvent, dans les modèles économiques appliqués au marché du travail, la fixation du salaire est modélisée comme un équilibre de *Nash*, une situation d'équilibre où aucune des parties n'a quelque chose à gagner en changeant de stratégie.

2.3.2 La programmation dynamique

Les méthodes de programmation dynamique servent à résoudre des problèmes de trajectoires d'agents dans le temps. Un exemple concerne la décision d'épargner dans un modèle de croissance. Cette décision revient en fait à un choix intertemporel : les agents choisissent entre consommer aujourd'hui, ou épargner, investir et consommer plus demain. La trajectoire optimale dans le temps peut être calculée via l'*équation de Bellman*, qui au lieu de s'intéresser à toute la trajectoire des individus décompose le problème en plusieurs sous-problèmes (typiquement, le choix en période t , étant donné les choix optimaux futurs).

En économie du travail, cette méthode récursive est utilisée dans les théories du *matching* (voir ci-dessous).

3 Le travail dans l'histoire de la pensée économique

Le travail a longtemps fait l'objet d'un vif intérêt de la part des économistes. Cette petite section ne prétend absolument pas dresser un bilan exhaustif des économistes qui se sont intéressés au travail (il serait probablement plus rapide de faire une liste des économistes qui ne s'y sont jamais intéressés), mais de citer quelques économistes très influents qui ont modifié soit la façon dont nous pensons le travail, soit la façon dont il est étudié en économie.

3.1 Adam Smith

Adam Smith, écossais et souvent cité comme le père du capitalisme ou le père de l'économie, n'est pas le premier à théoriser la division du travail. Il est cependant probablement l'auteur le plus associé à la spécialisation. Auteur de l'ouvrage "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations" (SMITH 1776), paru en 1776, Smith y évoque la fameuse manufacture d'épingles pour illustrer le gain d'efficacité dû à la division du travail. Il y dit, dans le livre 1, premier chapitre :

"Un homme qui ne serait pas façonné à ce genre d'ouvrage, dont la division du travail a fait un métier particulier, ni accoutumé à se servir des instruments qui y sont en usage, dont l'invention est probablement due encore à la division du travail, cet ouvrier, quelque adroit qu'il fût, pourrait peut-être à peine faire une épingle dans toute sa journée, et certainement il n'en ferait pas une vingtaine."

Smith liste ensuite les nombreuses tâches nécessaires à la réalisation d'une épingle (18 opérations distinctes), en constatant que d'après ses observations, un ouvrier individuel n'est rarement chargé de plus de deux ou trois de ses opérations.

"J'ai vu une petite manufacture de ce genre qui n'employait que dix ouvriers, et où par conséquent quelques-uns d'eux étaient chargés de deux ou trois opérations... Ainsi ces dix ouvriers pouvaient faire entre eux plus de quarante-huit milliers d'épingles dans une journée; donc chaque ouvrier, faisant une dixième partie de ce produit, peut être considéré comme donnant dans sa journée quatre mille huit cents épingles."

D'après Smith, les gains de productivité liés à la spécialisation sont dûs à plusieurs choses. Premièrement, l'habileté accrue des ouvriers. Un ouvrier qui passe tout son temps sur une ou plusieurs tâches apprend à les perfectionner. Deuxièmement, le passage entre tâches est coûteux en temps, et ce temps perdu disparaît dès lors que les ouvriers se concentrent sur une seule tâche. Enfin, la mécanisation est facilitée lorsque la production est réduite en gestes simples, et un ouvrier spécialisé sur une tâche saura mieux réfléchir à des améliorations de la productivité sur cette tâche. Ainsi, la division du travail apporte à la longue le progrès technique. Il convient de préciser que pour Smith, la division du travail ne provient pas d'une organisation raisonnée d'un planificateur, mais plutôt du penchant naturel des hommes pour l'échange, lui-même dû à la recherche du gain.

3.2 Karl Marx

Si Smith est étroitement associé à l'organisation du travail, Marx est étroitement associé à l'organisation des travailleurs. Pour Marx, l'inégalité de statut entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les outils de production crée une exploitation dans le travail qui *aliène* les travailleurs. Ceux-ci sont par ailleurs rémunérés en dessous de la juste rémunération, finançant dans leur travail une partie des profits de la classe capitaliste (la *valeur d'usage* de la force de travail étant supérieure à sa *valeur d'échange*).

Cette analyse de la société contemporaine ne fait pas du travail aliénant une fatalité selon Marx, qui prétend qu'étant en surnombre, le prolétariat a les moyens de s'organiser pour reprendre possession des outils de production. La propriété collective des moyens de production inaugurerait une nouvelle ère où l'opposition entre travail manuel et travail intellectuel cesserait et où le droit *capitaliste* ne serait plus pertinent.

Ce n'est donc pas le travail en tant que tel que Marx critique, mais son organisation au sein du système capitaliste. Il dit au sujet du travail :

”Considérer le travail simplement comme un sacrifice, donc comme source de valeur, comme prix payé par les choses et donnant du prix aux choses suivant que les choses coûtent plus ou moins de travail, c'est s'en tenir à une définition purement négative.(...) Le travail est une activité positive, créatrice. J'éprouverai en travaillant la jouissance d'une manifestation individuelle

de ma vie, et dans la contemplation de l'objet, j'aurai la joie individuelle de reconnaître ma personnalité comme une puissance réelle, concrètement saisissable et échappant à tout doute." (MARX 1859)

3.3 John Maynard Keynes

S'inscrivant dans un courant opposé à la vision néoclassique, l'apport de Keynes à la macroéconomie ne saurait être sous-estimé. Avant lui, la pensée prédominante concernant les ajustements des agrégats économiques peut être résumée par la loi de Say (de Jean-Baptiste Say), affirmant que l'offre crée sa propre demande. Cette idée constituait le socle de la pensée néoclassique, pour laquelle des marchés libres de toute rigidité étaient une condition suffisante pour assurer le plein emploi des facteurs de production. Le mécanisme est simple : dès la réalisation d'un produit, celui ouvre des débouchés pour son détenteur. Autrement dit, comme les hommes ne peuvent acheter la production des autres hommes qu'au moyen de leur propre production, plus nous pouvons produire, plus nous pouvons acheter. Il ne peut donc y avoir de surproduction généralisée.

Contemporain de la Grande Dépression, Keynes y constate que la loi de Say semble difficile à réconcilier avec un chômage rampant. Il affirme au contraire qu'une surproduction généralisée peut exister, car la demande, plutôt que l'offre, détermine le niveau d'activité. Le rôle de la monnaie est primordiale, car la volonté de détenir de la monnaie (sous forme de liquidités ou d'instruments monétaires) est exactement ce qui va empêcher la demande d'être égale à l'offre.

D'après Keynes, l'économie peut pour ces raisons très bien rester bloquée dans des situations d'insuffisance de demande. Cette insuffisance de demande de biens se manifeste également sur le marché du travail, où en raison de la faible demande de produits, les firmes sont contraintes d'embaucher moins de travailleurs. La solution, pour Keynes, est de stimuler la demande de biens via les dépenses gouvernementales, qui par ailleurs bénéficient d'un effet multiplicateur. Cette stimulation gouvernementale de la demande, particulièrement importante en récession, fut adoptée comme stratégie par un grand nombre de gouvernements durant la période des trente glorieuses.

3.4 Diamond, Mortensen & Pissarides

Il ne s'agit pas ici d'un mais de trois auteurs, qui ont tous les trois reçu le "prix Nobel" d'économie en 2010 pour leurs travaux sur le chômage et les frictions sur le marché du travail. La théorie du *matching* (ou search & matching) approche le marché du travail à travers une fonction d'appariement, où les chômeurs sont appariés (ou non) à des postes vacants ouverts par les entreprises selon une fonction dite *fonction de matching*. Cette approche présente l'avantage de faire apparaître un chômage frictionnel, et a également le mérite de s'intéresser aux flux sur le marché du travail plutôt que les stocks (comme le ferait un modèle simple d'offre et de demande). Le chômage dans ce modèle n'est pas dû à une insuffisance de la demande, comme chez Keynes, mais à un ensemble de frictions (coûts de recrutement, congestion sur le marché du travail).

4 Panorama du travail en France

Dans cette section seront présentés quelques définitions et indicateurs clés pour suivre l'analyse du marché du travail. Il ne s'agit en rien d'une analyse exhaustive du marché du travail français, ni dans sa dimension historique, ni dans sa situation actuelle, mais d'une entrée en matière servant à fixer quelques repères.

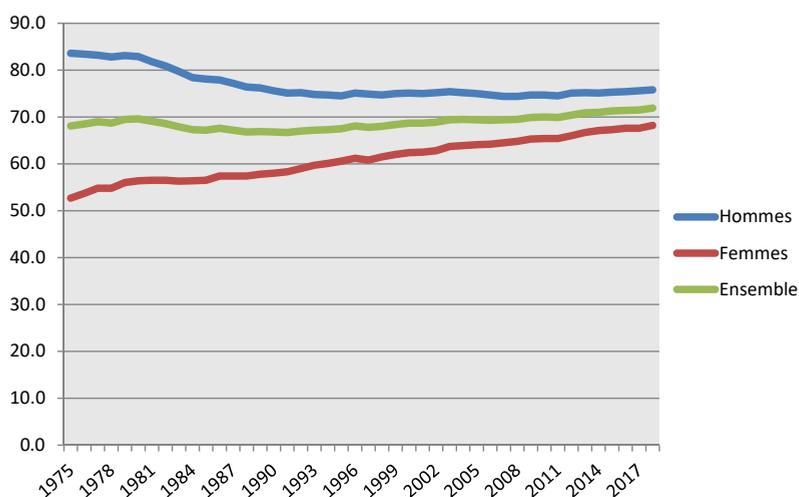
En termes de notation, distinguons :

- P : la population totale en âge de travailler.
- E : les employés.
- U : les chômeurs.

La population P contient ainsi les employés E, les chômeurs U, mais également des inactifs (individus absents du marché du travail). Il en découle que E + U représente la population active, *i.e.* la population qui est employée ou à la recherche d'un travail. On peut alors définir :

- Le taux d'activité : $\frac{E+U}{P}$.
- Le taux de chômage : $\frac{U}{E+U}$
- Le taux d'emploi : $\frac{E}{P}$.

Ces trois indicateurs véhiculent trois informations différentes, et leur intérêt dépend de la question à laquelle on cherche à répondre. Si on s'intéresse à la capacité du marché du travail à fournir un emploi à ce qui en désirent, c'est évidemment le taux de chômage qu'il faut regarder. Si l'on cherche plutôt à savoir quelle est la proportion de la population qui contribue économiquement à la production, le taux d'emploi paraît être un indicateur plus intéressant.

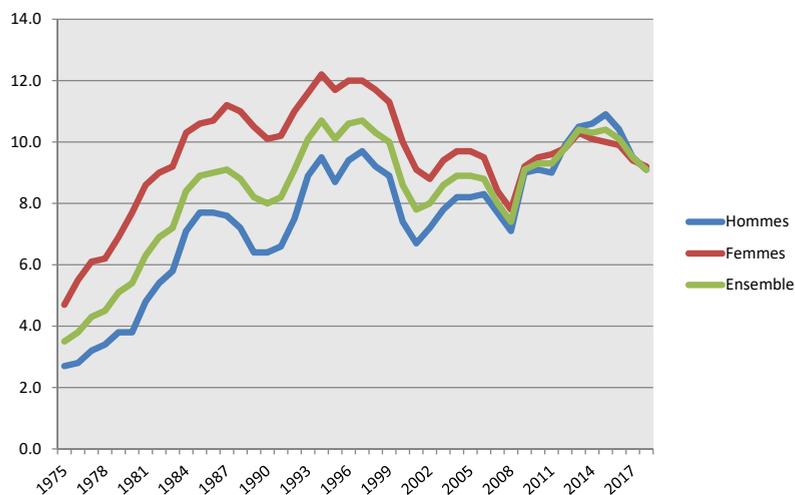


Source : INSEE.

Graphique 2 – Taux d'activité, 15 - 64 ans, par sexe.

Le graphique 2 montre l'évolution du taux d'activité des hommes et des femmes français depuis 1975. Si l'écart initial était de l'ordre de 30 points de pourcentage (plus de 80% des hommes travaillant ou souhaitant travailler contre un peu plus de 50% pour les femmes), l'écart s'est considérablement réduit à moins de 10 points de pourcentage. L'écart persiste aujourd'hui, mais à en croire la tendance, il devrait continuer à se réduire dans les années à venir.

Le taux de chômage visible dans le graphique 3 a une autre allure, beaucoup plus cyclique. On peut y percevoir les crises économiques qui ont frappé le monde, comme le premier (1973) et le deuxième (1979) choc pétroliers, dont les effets se



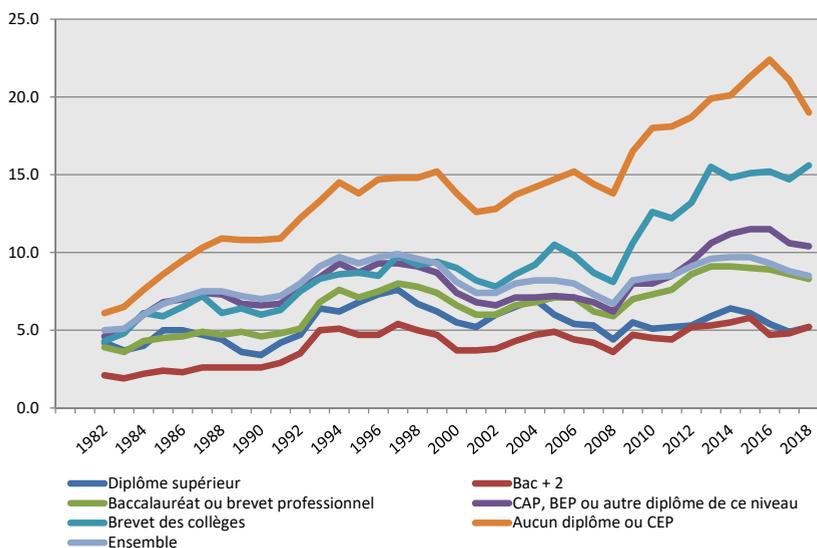
Source : INSEE.

Graphique 3 – Taux de chômage, 15 - 64 ans, par sexe.

sont faits ressentir jusqu'au milieu des années 1980. Plus récemment, la crise qui a débuté en 2008 avec la faillite de la banque d'investissement *Lehman Brothers* et dont le monde commence doucement à se remettre. Sur le plan des égalités hommes-femmes, on constate la même tendance que pour le taux d'activité, à ceci près que pour le chômage, l'écart a complètement disparu. Il n'y a aujourd'hui pas de différence en termes de chômage entre hommes et femmes.

Qui sont les chômeurs ? La définition retenue par le bureau international du travail lors des congrès internationaux de statisticiens du travail veut qu'un chômeur soit 1) être sans emploi (en général avoir travaillé moins d'une heure dans la semaine de référence) 2) en recherche active d'emploi 3) être disponible pour travailler dans un laps de temps court. Cette définition laisse un peu de marge aux statisticiens responsables de calculer cet indicateur, et des différences de définition entre pays persistent, même si une harmonisation s'est opérée dans le temps. Pour l'INSEE, les critères *précis* sont ainsi : ne pas avoir travaillé plus d'une heure dans la semaine de référence, être disponible pour travailler dans les deux semaines, et avoir entrepris des démarches de recherche d'emploi le

mois précédent (ou, à défaut, avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).



Source : INSEE.

Graphique 4 – Taux de chômage, 15 - 64 ans, par diplôme.

L'examen des tendances du chômage par niveau de diplôme depuis 1982 (Graphique 5) fait apparaître plusieurs choses intéressantes. D'abord, une certaine stabilité du chômage pour les diplômés du supérieur. Bien que cette catégorie de personnes ait vu ses effectifs fortement augmenter, elle semble résister au chômage de masse. En revanche, si le baccalauréat assurait en 1982 une insertion équivalente à celle des diplômés du supérieur, force est de constater que l'exposition au chômage des bacheliers a doublé sur la période 1982 - 2018 et qu'un écart entre diplômé du supérieur et bachelier s'est créé. Les catégories les plus perdantes dans le temps sont les décrocheurs : les individus sans diplôme aucun, ou avec seulement le brevet des collèges, qui malgré une insertion relativement bonne en 1982 connaissent aujourd'hui des taux de chômage très élevés (d'environ 19% et 15% respectivement).

Que dire de l'indicateur chômage ? S'il est clair que sa définition précise a fa-

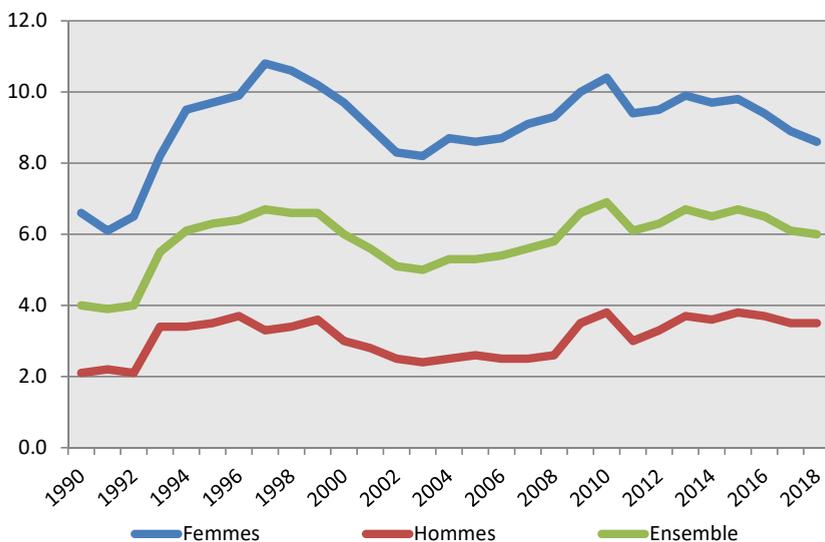
cilité la comparaison spatiale et temporelle du chômage, il présente des limites apparentes pour qui veut dresser un portrait fidèle du marché du travail. Force est de constater que les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont souvent moins pertinentes qu'il n'y paraît. Que dire, par exemple, d'un ingénieur sans emploi qui a servi dans un bar quelques heures la semaine dernière? Que dire d'un individu souhaitant travailler, mais qui face à l'absence de travail s'est résigné et ne cherche plus depuis un mois? Que dire, enfin, d'une personne sans contraintes financières occupée à 100% dans une activité bénévole non-rémunérée? Ces cas mettent en évidence le besoin d'indicateurs supplémentaires pour bien caractériser l'état du marché du travail.

L'INSEE définit un *halo* du chômage. Ce sont les personnes qui ne sont pas techniquement des chômeurs, mais qui sont sans emploi et proches du marché du travail. Le halo est composé de deux types d'individus : les **chômeurs découragés** (ne cherchant pas d'emploi mais étant disponibles pour travailler), et les individus cherchant un travail mais étant indisponibles pour travailler dans les deux semaines, quelle qu'en soit la raison. Cette catégorie est importante, contenant 1,6 millions d'individus en 2018. S'ils étaient ajoutés aux chômeurs de la même année, le taux de chômage passerait de 9,1% à 14,6%.

Hormis le halo du chômage, la qualité de l'emploi fait partie intégrante d'une analyse du marché du travail. Deux types de *sous-emploi* peuvent être distingués : premièrement, un **sous-emploi visible**, correspondant à des individus travaillant moins qu'un certain nombre d'heures (par exemple 35 heures), et qui souhaitent travailler davantage. Deuxièmement, un **sous-emploi invisible** faisant référence aux individus travaillant pour un salaire inférieur à un certain seuil, ou dans des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés. L'INSEE s'appuie sur le concept de sous-emploi visible et considère comme personnes en sous-emploi les individus travaillant à temps partiel et souhaitant travailler plus, et les individus qui ont travaillé moins que d'habitude lors de la période de référence pour des raisons de chômage partiel ou technique.

5 Exemple d'analyse d'un choc sur le marché du travail

Dans les années 1960, la zone de Prudhoe Bay dans l'Alaska a été identifiée comme champ pétrolifère potentiel, et quelques 400'000 km² ont été donnés au nouvel état d'Alaska par le gouvernement fédéral américain. Après quelques an-



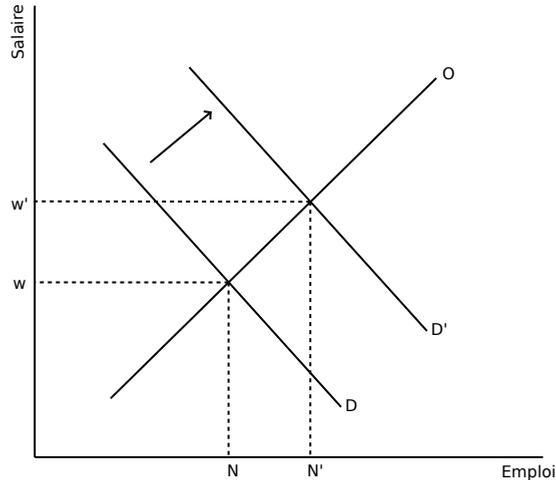
Source : INSEE.

Graphique 5 – Taux de sous-emploi, 15 - 64 ans, par sexe.

nées d'exploration, l'existence d'un champ pétrolifère a été confirmée en 1968. Les estimations suggéraient alors que le champ contenait d'immenses réserves pétrole, mais que leur exploitation ne semblait pas très rentable en raison de la situation du champ dans une zone arctique, non peuplée et éloignée de toute infrastructure, ce qui nécessitait la construction d'un oléoduc d'envergure traversant l'état de l'Alaska. De plus, le projet a bénéficié d'un accueil très froid de la part des peuples amérindiens et de groupes de conservation de la nature. La crise pétrolière de 1973 allait cependant changer la donne, car la hausse du prix du pétrole a soudain rendu l'exploitation rentable, et des pénuries de pétrole menaçant le pays ont accéléré les tractations politico-légales autour du projet.

Les compagnies pétrolières se sont donc lancées dans la construction d'un oléoduc géant, de plus de 1200 kilomètres, allant du nord de l'état au sud, d'où le pétrole pourrait être acheminé par bateau vers le reste des Etats-Unis. Ce projet d'infrastructure gigantesque allait chambouler le marché du travail local. L'Alaska était en effet très peu peuplé à l'époque (encore aujourd'hui, sa population est seulement de 732 000 habitants pour une superficie de trois fois celle de

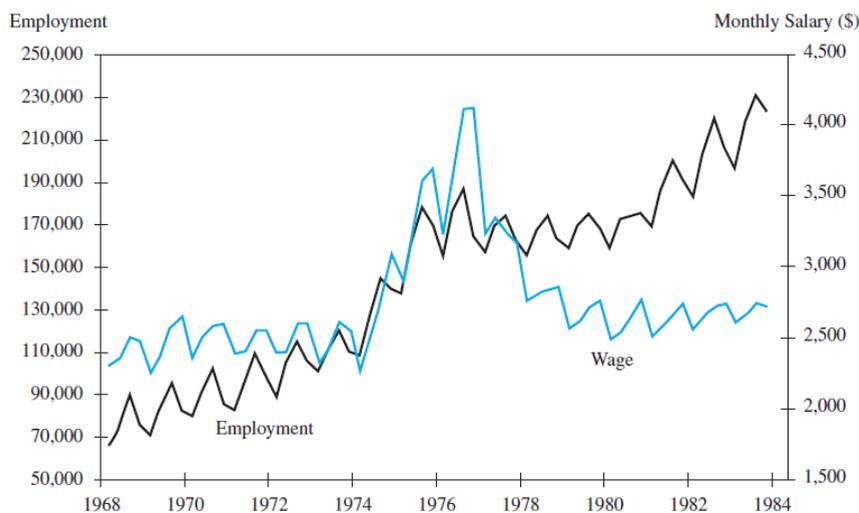
la France). La construction de l'oléoduc a nécessité quelques 50 000 ouvriers et a duré trois ans. Comment analyser ce choc à travers un modèle simple d'offre et de demande ?



Graphique 6 – Choc positif sur la demande de travail

Le graphique 6 montre un marché du travail avant et après un choc positif de demande. Avant le début du projet, le marché du travail est en équilibre à l'intersection des courbes O et D , ce qui donne lieu à un salaire égal à w et un niveau d'emploi égal à N . En un temps très court, la demande de travail en Alaska a augmenté : pour un même niveau de salaire, les entreprises avaient désormais besoin de plus de travailleurs. Sur le graphique, la courbe de demande de travail se déplace ainsi vers la droite. Quant à l'offre de travail, elle a probablement été peu modifiée. L'Alaska est un état déconnecté du reste des Etats-Unis, et les déménagements de travailleurs d'autres états pour profiter des opportunités de travail n'étaient pas si simples. On peut alors considérer que le déplacement de la courbe de demande représente bien à lui seul le choc survenu sur le marché du travail de l'Alaska.

On constate que la hausse de la demande conduit à un nouvel équilibre à l'intersection entre les courbes O et D' , où le salaire a augmenté à w' et le niveau d'emploi à N' . Dans quelle mesure cette analyse simple traduit-elle ce qui s'est passé sur le marché du travail de l'Alaska dans les années 1970 ?



Source : Borjas (2013).

Graphique 7 – Evolution du marché du travail en Alaska

Le graphique 7 montre l'évolution du salaire et du niveau d'emploi en Alaska avant, pendant et après le projet. Du côté de l'emploi, on constate une tendance ascendante : l'emploi était croissant sur l'ensemble de la période. Toutefois, il apparaît que la hausse de l'emploi est plus soutenue durant les années du projet (1974 - 1977). Quant au salaire, cependant, celui-ci est globalement le même avant et après le projet (à part une petite tendance à la hausse). Pendant, le projet, il augmente très fortement et suit de près l'évolution de l'emploi. A la fin du projet, quand la demande retrouve sa tendance initiale, le salaire retrouve son niveau initial. Ainsi, le modèle simple d'offre et de demande rend bien compte de l'évolution du salaire sur la période, mais également de celle de l'emploi lorsqu'on s'y penche un peu : une situation initiale où l'emploi croît avec un salaire stable signifie en effet que demande et offre de travail augmentaient toutes les deux au cours de la période. La hausse liée au projet d'oléoduc constitue un choc par rapport à cette dynamique, produisant les mêmes effets que si l'emploi et le salaire étaient à un niveau stable.

6 Plan du cours

- Chapitre 1 : Introduction.

- Chapitre 2 : L'offre de travail.
- Chapitre 3 : La demande de travail.
- Chapitre 4 : L'équilibre et la formation des salaires.
- Chapitre 5 : Le capital humain.
- Chapitre 6 : Chômage et frictions
- Chapitre 7 : Politiques publiques et débats contemporains

Bibliographie du cours

Ce cours emprunte beaucoup à la structure de deux manuels d'économie du travail, n'ayant malheureusement pas été traduits en français. Il s'agit du manuel *Labor Economics* de George J.B Borjas, et du manuel *Modern Labor Economics*, de Ronald G. Ehrenberg et Robert S. Smith. Hormis la structure du cours, ces deux manuels ont fourni (bien qu'ils ne soient pas les seuls) une certaine logique de présentation et parfois des exemples illustratifs des concepts présentés. En français, le repère *Microéconomie du marché du travail* de Pierre Cahuc et André Zylberberg pourra également servir de complément, tout comme celui de Jérôme Gautié intitulé *Le chômage*. Ceci étant dit, pour suivre le cours, il n'est pas *a priori* nécessaire de consulter d'autres ouvrages, et les quatre ouvrages cités ci-dessous le sont uniquement dans le but de rendre hommage et de servir de sources alternatives.

- *Labor Economics*, 6th edition, George J. Borjas, McGraw Hill, 2013.
- *Le chômage*, Jérôme Gautié, Collection *Repères*, Editions la Découverte, 2009.
- *Microéconomie du marché du travail*, Pierre Cahuc & André Zylberberg, Collection *Repères*, Editions la Découverte, 2003.
- *Modern Labor Economics. Theory and Public Policy*, 6th edition, Ronald G. Ehrenberg & Robert S. Smith, Pearson, 2012.

Références

ANGRIST, Joshua D & Jörn-Steffen PISCHKE. 2010. The credibility revolution in empirical economics : How better research design is taking the con out of econometrics. *Journal of Economic Perspectives* 24(2). 3–30.

Björn Nilsson

MARX, Karl. 1859. Critique de l'économie politique. *Karl Marx Oeuvres*.

SMITH, Adam. 1776. *The Wealth of Nations : An inquiry into the nature and causes of the Wealth of Nations*. Harriman House Limited.